


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ <small>VILLAGE SPORT NATURE</small>	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON EN FOREZ	Délibération n° D20232808-05 Du 28 août 2023 BUDGET M 57 DM 2
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	17.08.2023
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	17.08.2023
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	11	Pouvoir	4		

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois d'août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N – DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T – JOUMARD-DESSALCES S – SIBAUD-BUSSAC L – PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE G (11)

Absents : CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – BOUREILLE C (4)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

BUDGET M 57**DM 2**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les virements de crédits suivants et lui demande de bien vouloir statuer :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2181-202313 : bascule	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2182-202312 : débroussaillageuse	1 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 900,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-202207 : pôle boxe rénovation énergétique	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-202304 : programme voirie rurale 2023	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231-202309 : centre technique	13 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	22 100,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	24 000,00 €	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** les virements de crédits dans les termes présentés.
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 29 août 2023.



Hervé BÉAL, Maire

Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance